



LE VOTE CGT :

**POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE,
POUR UN HAUT NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE,
POUR DES ELUS COMPÉTENTS ET EFFICACES.**

Les politiques gouvernementales successives ont porté des coups à notre Sécurité Sociale fondée après la Libération à partir du programme du Conseil National de la Résistance.

Un comble : ce qui a été possible de financer dans une France dévastée ne le serait plus aujourd'hui ?

Citons brièvement les attaques :

- Augmentation des prélèvements sociaux (CSG, CRDS) et demain un projet de TVA sociale qui pénalisera les retraités et salariés, notamment les plus pauvres ;
- Mise en place de franchises sur les actes médicaux et analyses (1€), transports (2 €), médicaments (0,50 €), actes lourds (18 €) ;
- Déremboursement partiel ou total de milliers de médicaments ;
- Dépassements d'honoraires de plus en plus nombreux et importants ;
- Prix exorbitants des prothèses ;
- Suppression d'hôpitaux de proximité et de services ;
- Manque de médecins dans nombre de départements...

LES MOYENS EXISTENT POUR FAIRE AUTREMENT !

Alors que le déficit de l'Assurance Maladie est de 11 milliards d'euros, quelques chiffres démontrent que l'argent existe pour faire autrement : En 2007, c'est 100 milliards d'euros distribués aux actionnaires des entreprises cotées au CAC 40, c'est aussi 7 milliards d'euros évanouis dans la spéculation à la Société Générale...

Si les produits financiers avaient le même taux de prélèvement que les revenus salariaux cela amènerait 20 milliards dans les caisses de la Sécurité Sociale.

⇒ Les exonérations des entreprises s'élèveront à 32,3 milliards d'euros en 2007 ;

⇒ L'Etat doit 6 milliards d'euros à la Sécurité Sociale ;

⇒ 100 000 chômeurs de moins c'est 1 milliard d'euros dans les caisses de l'Assurance Maladie ;

⇒ 1 % d'augmentation des salaires et des pensions c'est 2,5 milliards d'euros pour la Sécurité Sociale.

ENSEMBLE EXIGEONS

- *le retrait des mesures des gouvernements successifs qui mettent en place une médecine de soins à plusieurs vitesses ;*
- *Le refus de la fiscalisation de l'Assurance Maladie (CSG / CRDS) et demain d'une TVA sociale ;*
- *Un financement portant notamment sur les profits financiers des entreprises et des actionnaires, en menant une politique de l'emploi, des salaires et des pensions sources de financements pour la Protection sociale ;*
- *Des hôpitaux de proximité et des services de qualité dans l'hôpital public ;*
- *Des solutions concernant le manque de médecins généralistes dans certains départements ;*
- *De revenir sur les possibilités de dépassements d'honoraires offertes aux praticiens qui pénalisent lourdement l'accès aux soins pour bon nombre de retraités et d'assurés.*

BILAN DE VOS ADMINISTRATEURS CGT DURANT LE MANDAT 2004/2008

Les budgets de la CCAS sont la traduction financière des orientations néfastes prises par le gouvernement en matière d'Assurance Maladie.

Contrairement aux élus des autres syndicats qui se sont toujours abstenus, les administrateurs CGT se sont toujours opposés aux dérives de l'Assurance maladie. C'est ce que vous avez réaffirmé, avec force, lors des manifestations organisées par la seule CGT pendant les réunions du Conseil d'Administration de la CCAS des 24 novembre 2007 et 17 avril 2008.

Votre mobilisation, les interventions des administrateurs élus CGT ont permis de faire évoluer positivement les prestations servies par la CCAS.

Nous pouvons en citer quelques-unes :

- Augmentation de 25 % de la valeur des Chèques Emploi Service Universel (CESU) et abaissement des tranches de revenus pour leur attribution ;
- D'autres aides ont été mises en place : aide ménagère après hospitalisation, soins palliatifs, protection pour incontinence, prévention gynécologique, aménagement de logement ou de véhicule lié à la dépendance ...
- Edition d'un journal d'information de la CCAS sur les questions de l'Assurance Maladie.

Nous sommes néanmoins loin des besoins et des revendications exprimées...

Et là encore, les moyens existent à la CCAS : En 2007, seulement 63 % du budget « Prévention et Action Sociale » a été consommé... **1 117 817 € n'ont pas été utilisés !** La situation était quasiment la même en 2005 et 2006.

Il est inadmissible que le budget de la CCAS soit sous utilisé : Les versements effectués à la RATP sont de **10 500 000 € pour la seule période 2005/2007 !**

Ceci démontre que les moyens existent pour mettre en place une véritable politique de « Prévention et d'Action Sociale » à la CCAS.

Aussi, comme ils l'ont fait pendant le mandat précédent, les administrateurs CGT s'engagent à combattre ce scandale et à défendre l'idée d'une protection sociale de haut niveau, pour un accès à des soins de qualité pour tous !

Lors du nouveau mandat 2009/2012 nous continuerons à exiger :

- Une participation financière de la RATP concernant les cotisations Mutuelle des retraités ;
- Une juste représentation des élus retraités au CA de la CCAS (actuellement 2 pour 28 000 ressortissants) ;
- Le remboursement par la CCAS des 18 € pour les actes lourds ;
- Le remboursement des transports dès lors qu'ils sont prescrits par un médecin ;
- La mise en place d'aides financières pour les retraités en maison de retraite médicalisée ou non ;
- La mise en place d'une politique de prévention beaucoup plus importante envers les retraités dans le domaine du dépistage des cancers, dans le bucco-dentaire, et celui du diabète, etc...

Pour garantir une protection sociale de haut niveau, vos candidats :

***Michèle KAUFFMANN
Martine BRUN
Martine BOUTROS LESCOAT***

***Gilbert CHEVALIER
Jean Pierre CANCEIL
Vassili DUMAY***

Donnez du poids à vos revendications : **VOTEZ CGT !**